

La billetterie du musée aeroscopia est gérée par la société Manatour.

I - CONDITIONS DE RÉSERVATION :

INDIVIDUELS :

L'accès au musée ne nécessite pas de réservation préalable.

Tout mineur doit être obligatoirement accompagné d'un adulte dans le musée.

GROUPES :

Les visites libres et les visites guidées sont soumises à une réservation préalable.

(Créneau de visite spécialement réservé pour le groupe / exclusivité en visite guidée) :

Un groupe doit être constitué de 10 personnes minimum.

Nombre de guide par groupe (dans le cadre d'une visite guidée) :

- 1 guide pour 10 à 25 personnes, 10 à 20 personnes en tarif réduit,
- 2 guides pour 26 à 50 personnes, 2 guides pour 21 à 40 personnes en tarif réduit,
- 3 guides de 51 à 75 personnes, 3 guides pour 41 à 60 personnes en tarif réduit.

Réservation préalable par téléphone pour la prise d'option (conseillée plusieurs semaines avant la date de la visite) et confirmation écrite obligatoire par courrier ou Email à l'adresse : info@musee-aeroscopia.fr au plus tard 15 jours avant la date de la visite. Passé ce délai, sans confirmation écrite de la part du client, la société Manatour en charge du musée aeroscopia, se réserve le droit de disposer du créneau encore en option pour un autre client. Tout mineur doit être obligatoirement accompagné d'un adulte dans le musée.

II - CONDITIONS DE RÈGLEMENT :

Un groupe doit être constitué d'au minimum 10 personnes et correspondre à un paiement unique.

Un groupe ayant réservé pour 10 personnes ou plus, dont l'effectif serait inférieur à 10 participants le jour de la visite, se verra facturer le forfait de 10 personnes.

ACOMPTE :

La réservation devient ferme à réception d'un acompte de 50% du montant total de la prestation par chèque à l'ordre de Manatour ou par virement bancaire ou d'un bon de commande pour les règlements administratifs.

Les organismes assujettis à la TVA doivent préciser impérativement leur n° de TVA intracommunautaire.

L'acompte ou le bon de commande doit être reçu par Manatour au plus tard 15 jours avant la date de la visite.

Si ce délai n'est pas respecté, Manatour se réserve le droit d'annuler la réservation.

SOLDE :

La facture est éditée le jour de la visite sur la base du nombre exact de participants présents.

Le solde est exigible le jour de la visite, à l'arrivée du groupe, à l'exception des règlements administratifs.

Un paiement différé, à réception de la facture, sera exceptionnellement toléré en accord avec la Direction Commerciale ou sur réception d'un bon de commande pour les établissements publics français.

Toute somme non réglée à l'échéance entraînera l'application de pénalités de retard calculées sur la base de 1,5 fois le taux d'intérêt légal en vigueur.

III - MODIFICATION OU ANNULATION :

Le descriptif des visites tel que décrit dans nos supports de communication n'est pas contractuel et est susceptible d'être modifié sans préavis dans la mesure où cette modification ne dénature pas l'objet de la visite, notamment, dans le cas de contraintes techniques indépendantes de notre volonté.

Modification ou annulation du fait du client :

Les demandes de modification ou d'annulation de dossiers confirmés doivent être effectuées par courrier écrit.

Les frais d'annulation sont régis selon l'échéancier suivant :

- Jusqu'à J-15 : restitution de l'acompte (pas de frais)
- De J-14 à J-2 : conservation de l'acompte (50%)
- De J-1 à Jour J : facturation de 100% des prestations réservées sur la base de l'effectif prévisionnel.

Le responsable du groupe est garant du comportement des visiteurs dont il a la charge : tout acte d'incivilité entraîne l'interruption immédiate de la visite et la perception intégrale du droit d'entrée.

Modification ou annulation du fait de Manatour :

Manatour se réserve le droit, sans préavis, de fermer l'accès au site (par exemple, dans le cas d'une visite officielle). Il s'agit alors d'un cas de force majeure pour Manatour qui ne saurait en être tenu pour responsable.

D'autres cas de force majeure ou fortuits tels que : grève, incendie, dégâts des eaux, impossibilité d'accès... peuvent également contraindre Manatour à annuler toute réservation.

Dans de telles hypothèses, Manatour propose un nouvel horaire de visite et le remboursement des sommes déjà perçues s'il n'y a pas d'alternative.

IV - GARANTIE DE PRIX :

Les tarifs s'entendent TTC et correspondent aux tarifs en vigueur au jour de la réservation. Les tarifs peuvent être sujets à modification, y compris en cours de saison, sans préavis.

V - ASSURANCES :

Manatour décline toute responsabilité pour les dommages susceptibles d'atteindre les effets personnels des visiteurs, qui n'auraient pas fait l'objet d'un dépôt consignés dans nos locaux. Le chef de groupe est responsable de tout dommage direct ou indirect que l'un de ses membres pourrait causer à l'occasion de sa présence sur le site.

VI - RÉCLAMATION :

Toute réclamation doit être adressée avec accusé de réception au plus tard 8 jours après la date de la visite.

VII - LITIGES :

Les présentes conditions générales de vente sont soumises au droit français.

A défaut de règlement amiable, les différends seront portés devant les tribunaux de Toulouse.